

Scrutin des 15 et 16 octobre 2019

Nombre de sièges à pourvoir : 4

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPPEC)
(dénomination d'usage de l'Université Paris XII - Val de Marne),

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPPEC) dans leur rédaction issue des modifications approuvées par délibération en date du 10 novembre 2017 ;

Vu les statuts de la composante en date du 11 juillet 2014 ;

Vu l'arrêté n°2019-39 du Président portant modalités d'organisation du scrutin en vue du renouvellement complet des représentants des usagers au Conseil de l'INSPE de l'Académie de Créteil ;
Vu l'arrêté n°2019-40 du Président portant calendrier électoral du renouvellement complet des représentants des usagers au Conseil de l'INSPE de l'Académie de Créteil ;

Vu les procès verbaux de dépouillement des urnes en date du 17 octobre 2019 ;

CONSIDERANT :

	Inscrits	émargements	Votants	Blancs ou nuls	Exprimés	LISTE 1 : "FNEC-FP-FO"	LISTE 2 : "UNSA EDUCATION"	LISTE 3 : "Pour une formation de qualité" avec la FSU : SNUJIP-SNES-SNEP-SNUEP
Total	4586	249	249	5	244	43	72	129

Blancs ou nuls 5
Exprimés 244
Nombre de sièges 4
Quotient électoral 61

Répartition des sièges	1er calcul	Nb voix obtenues	Quotient électoral	Calcul Sièges	sièges obtenus	2ème calcul	Reste	Total sièges obtenus
LISTE 1 : "FNEC-FP-FO"		43	61	0,704918033	0	43		1
LISTE 2 : "UNSA EDUCATION"		72	61	1,180327869	1	11		1
LISTE 3 : "Pour une formation de qualité" avec la FSU : SNUJIP-SNES-SNEP-SNUEP		129	61	2,114754098	2	7		2

ARRETE

Article 1er : Sont proclamés élus :

	Titulaires	Suppléants
LISTE 1 : "FNEC-FP-FO"	Diego BRUNEEL	Cyrielle DESTANQUE
LISTE 2 : "UNSA EDUCATION"	Anne NOVICOFF Walter PRACHE Alice JACQUIN	Sofiane SAADOUNE Vincent GUILLAUME Margaux HOUBERDON
LISTE 3 : "Pour une formation de qualité" avec la FSU : SNUJIP-SNES-SNEP-SNUEP		

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Christophe BASQUIN

Le Président de l'Université
Jean-Luc DUBOIS-RANDE

Fait à Créteil, le 17 octobre 2019